

Comment traitons-nous vos plaintes?

Suicide.ca met tout en œuvre pour répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins. Lorsque vous nous transmettez des plaintes, nous nous assurons de les traiter rapidement et de manière confidentielle.

Formulation de la plainte

Remplissez [le formulaire de plainte](#) sur le site [suicide.ca](#).

ÉTAPE
01



Remplir le formulaire



ÉTAPE
02

Réception de la plainte

Votre plainte sera immédiatement transmise à la personne responsable du traitement des plaintes de [suicide.ca](#). Vous recevrez un accusé de réception.

Prise de contact

Au besoin, la personne responsable du traitement des plaintes prendra contact avec vous pour mieux comprendre vos attentes ou obtenir des informations supplémentaires en lien avec votre plainte.

ÉTAPE
03



ÉTAPE
04

Analyse et suivi

Nous analyserons votre plainte dans un délai maximal de 30 jours. Le cas échéant, nous vous informerons des actions mises en place à la suite de votre plainte.

Amélioration continue

Votre plainte sera toujours prise en considération pour nous aider à améliorer nos services.

ÉTAPE
05



[Cliquez ici](#) pour lire la version complète du Mécanisme de traitement des plaintes.